ART. 11 N° 887

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

# MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 887

présenté par M. Dussopt

#### **ARTICLE 11**

À la seconde phrase de l'alinéa 42, substituer au mot :

« sept »,

le mot:

« quatre ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement corrigeant une erreur de plume.